

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mercredi 20 octobre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 9

L'an deux mille vingt et un le vingt octobre à 18 heures 03.

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 9

Pour : 9

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, J. BESANCON, V. TRESY, S. FAGOT, D. MONNIER.

Contre : 0

Abstention : 0

Absents :

Date de convocation : 12/10/2021

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

Date d'affichage : 12/10/2021

**OBJ. : Elagage des abords des Chemins**

Le Maire propose au Conseil de confier l'élagage annuel des abords de chemin à l'entreprise JULIEN DEBOUCHE, suivant le plan d'intervention :

- Chemin des taupes et chemin de la carrière, élagage avec les lamiers : 280.80 € TTC
- Route de la carrière, élagage aux couteaux (100€ au km au lieu de 195€ au km lors d'un élagage aux lamiers) : 336€ TTC
- Chemin des Boutaley, élagage aux lamiers : 444.60 € TTC

Coût total : 1061.40€ TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

*Confie l'élagage des abords de chemin à l'entreprise JULIEN DEBOUCHE pour un montant de 1061.40 € TTC.*

*Autorise le maire à signer tout document y afférant.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**

